par le contribuable en aval sur le consommateur. — Conditions du maintien du droit à répétition. — Responsabilité de l'Etat en cas de préjudice commercial lié au paiement de la taxe. — Octroi de mer (CJCE, 14 janv. 1997, aff. C-192 à C-218-95)	47 1
Procédure de référé. — Droit à une protection juridictionnelle provisoire. — Double degré de juridiction (CJCE, 29 janv. 1997, aff. C-993/96 P. — 10 mars 1997, aff. C-78/97 P [R]. — 21 mars 1997, aff. C-110/97 R. — TPICE, 21 mars 1997, aff. T-41/97 R. — CJCE, 30 avr. 1997, aff. C-89/97 P [R])	49 1
Recours en annulation. — Acte attaquable (CJCE, 20 mars 1997, aff. C-55/95)	493
Recours en indemnité. — Responsabilité extra-contractuelle. — Délais de prescription. — Renonciation aux délais de prescription. — Lait. — Prélèvement supplémentaire. — Quantité de référence (TPICE, 16 avr. 1997, aff. T-541/93, aff. T-554/93. — 9 déc. 1997, aff. T-195/94 et T-202/94)	488
Renvoi préjudiciel. — Appréciation de validité. — Reformulation de la question. — Juridiction nationale. — Mesures provisoires. — Sursis à exécution (conditions d'octroi). — Incidence des voies de recours internes (CJCE, 17 juill. 1997, aff. C-334/95)	484
Renvoi préjudiciel en interprétation. — Compétence de la Cour. — Renvoi d'une législation nationale à des dispositions communautaires. — Jurisprudence « Dzodzi » (CJCE, 17 juill. 1997, aff. C-28/95. — 17 sept. 1996)	480
Transparence. — Accès du public aux documents du Conseil et de la Commission. — Code de conduite (TPICE, 5 mars 1997, aff. T-105/95)	469
Libre circulation des marchandises	
Bouteilles de whisky. — Réétiquetage par un intermédiaire. — Importations parallèles. — Droits du titulaire de la marque. — Conditions nécessaires pour invoquer l'article 36 du traité CE (CJCE, 11 nov. 1997, aff. C-349/95)	50-
Droit de marque et d'auteur. — Parfums de luxe. — Publicité par revendeur non agréé. — Risque d'altération de l'image de prestige du produit. — Conditions du droit du détenteur de la marque de s'opposer à la publicité (CJCE, 4 nov. 1997, aff. C-337/95)	50
Droits exclusifs d'importation et d'exportation d'électricité. — Discrimination prohibée par l'article 37 du traité CE. — Inutilité d'un examen de la situation au regard des articles 30, 34 et 36 du traité CE. — Article 90 du traité (CJCE, 23 oct. 1997, aff. C-157/94, C-158/94, C-159/94 et C-160/94)	50
Entraves à la libre circulation. — Action de particuliers. — Obligation pour les Etats de prendre les mesures nécessaires. — Manquement (CJCE, 9 déc. 1997, aff. C-265/95)	49
Importation et vente au détail des boissons alcoolisées. — Régularité du monopole. — Réservation du droit d'importer à certains opérateurs. — Violation de l'article 30 du traité CE (CJCE, 23 oct. 1997, aff. C-189/97)	50

490	Périodiques comportant des concours dotés de prix. — Interdiction de diffusion. — Nécessité de maintenir la pluralité de la presse. — Principe de proportionnalité (CJCE, 26 juin 1997, aff. C-368-95)	
498	Produits de montagne. — Protection des indications géographiques et des appellations d'origine. — Conditions d'utilisation. — Règlement discriminatoire (CJCE, 7 mai 1997, aff. jtes C-321/94, C-322/94, C-323/94 et C-324/94)	ź.
499	Statistiques des échanges de biens. — Déclaration détaillée de tous les échanges intracommunautaires. — Charges nouvelles pour les entreprises. — Réalisation du marché intérieur. — Principe de proportionnalité (CJCE, 25 juin 1997, aff. C-114/96)	i i
	Libre circulation des personnes et des services	
526	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 6, paragraphe 1.1. — Décision nº 1/80. — Notion de « marché régulier de l'emploi ». — Emploi exercé successivement auprès de deux employeurs. — Renouvellement du permis de séjour (non) (CJCE, 29 mai 1997, aff. C-386/95)	
526	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 6 paragraphe 1.1 . — Décision nº 1/80. — Notion de « marché régulier de l'emploi ». — Périodes de travail accomplies sur la base d'une autorisation de séjour obtenue frauduleusement. — Autorisation de séjour (non) (CJCE, 5 juin 1997, aff. C-285/95)	
526	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 6, paragraphe 1.1. — Décision nº 1/80. Notion de « marché régulier de l'emploi ». — Emploi exercé régulièrement auprès d'un seul et même employeur pendant une période d'un an. — Renouvellement du permis de séjour (oui) (CJCE, 30 sept. 1997, aff. C-98/96)	
526	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 6, paragraphe 1.2. — Décision nº 1/80. — Notion de « marché régulier de l'emploi ». — Emploi exercé régulièrement pendant plus de trois années auprès d'un seul et même employeur. — Droit de répondre à une autre offre dans la même profession auprès d'un employeur de son choix (oui) (CJCE, 30 sept. 1997, aff. C-36/96)	
528	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 6, paragraphe 1.3. — Décision nº 1/80. — Résiliation volontaire du contrat de travail. — Recherche d'un emploi. — Prorogation du permis de séjour (oui) (CJCE, 23 janv. 1997, aff. C-171/95)	
520	Accord d'association CEE / Turquie. — Libre circulation des travailleurs. — Article 7, paragraphe 1. — Décision nº 1/80. — Membre de la famille d'un travailleur. — Prorogation du permis de séjour (oui). — Conditions. — Communauté de vie familiale. Résidence régulière de trois ans. — Calcul en cas d'interruptions (CJCE, 17 avr. 1997, aff. C-351/95)	

Transports aériens. — Ouverture à la concurrence. — Maintien d'une concession exclusive (non). — Application de l'article 90-2 (non). — Péréquation entre les lignes rentables et non rentables (inadmissibilité) (TPICE, 19 juin 1997, aff. T-260/94)	
Transports ferroviaires. — Application des règles de concurrence. — Règlement n° 1017/68, Décision n° 82/529, Recommandation n° 84/646. — Notion de prix globaux. — Notion de prix de concurrence (TPICE, 21 oct. 1997, aff. T-229/94)	550
Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968	
Compétence en matière de contrats conclus par les consommateurs. — Articles 13 à 15. — Notion de consommateur. — Contrat conclu en vue de l'exercice d'une activité professionnelle non actuelle mais future. — Absence de qualité de consommateur (CJCE, 3 juill. 1997, aff. C-269/95)	581
Compétence judiciaire. — Litispendance. — Article 21. — Application dans le temps lorsque la première demande a été formée avant l'entrée en vigueur de la Convention de Saint-Sébastien du 26 mai 1989 et la seconde demande après. — Article 29, paragraphe 1, de la Convention de Saint-Sébastien (CJCE, 9 oct. 1997, aff. C-163/95)	575
Convention attributive de juridiction. — Article 17. — Action visant à faire constater la nullité du contrat contenant la clause de prorogation. — Maintien de l'exclusivité de compétence de la juridiction désignée (CJCE, 3 juill. 1997, aff. C-269/95)	581
Domaine d'application de la convention et compétence judiciaire. — Articles 1 ^{er} , alinéa 2, et 5-2°. — Notions de régimes matrimoniaux, d'obligation alimentaire et de créancier d'aliments (CJCE, 27 févr. 1997, aff. C-220/95. — 20 mars 1997, aff. C-295/95)	567
Interprétation de la Convention de Bruxelles par la Cour de justice des Communautés européennes. — Protocole du 3 juin 1971. — Recevabilité d'une question préjudicielle. — Pertinence de la question (CJCE, 27 févr. 1997, aff. C-220/95. — 20 mars 1997, aff. C-295/95)	578
Impôts et contributions	
Taxe à la valeur ajoutée. — Arbitrage. — Prestations dans un pays de l'Union européenne autre que le pays de résidence de l'arbitre (CJCE 6 ^e ch., 16 sept. 1997, aff. C-145/96)	562
Institution et ordre juridique communautaire	
Actes des institutions. — Parlement européen. — Siège et attributions (CJCE, 1er oct. 1997, aff. C-345/95. — 10 juin 1997, aff. C-392/95. — 2 oct. 1997, aff. C-259/95)	466
Primauté. — Directive. — Délai de transposition. — Effets avant l'expiration du délai de transposition. — Obligation d'abstention (CJCE, 18 déc. 1997, aff. C-129/96)	475

Champ d'application des règles de concurrence. — Transports ferroviaires. — Décision d'association d'entreprises. — Accord sur la vente de billets internationaux par les agences de voyage agréées. — Inapplicabilité du règlement n° 17/62 et règlement n° 1017/68 (CJCE, 11 mars 1997, aff. C-264/95 P)	536
Compatibilité d'une aide. — Condition de restitution préalable d'une aide précédente illégale (licéité) (CJCE, 15 mai 1997, aff. 355/95 P)	561
Dénomination montagne. — Droit de propriété industrielle (non). — Réglementation obligeant à utiliser des matières premières locales donc françaises. — Mesure d'effet équivalent (inadmissibilité) (CACE Françaises.)	555
Distribution sélective. — Règlement nº 123/85, article 85-3. — Jurisprudence allemande sur la notion d'étanchéité des réseaux. — Pertinence au regard du droit interne de la concurrence déloyale. — Absence d'incompatibilité avec le droit européen de la concur-	539
Droit de marque. — Risque de confusion qui comprend le	559
Droits d'auteur. — Retransmissions de courses de chevaux. — Définition des marchés pertinents au regard de l'article 86. — Refus de concéder une licence d'exploitation. — Applicabilité de l'article 85-1. — Automaticité (non). — Conditions de l'applicabilité (TPICE, 12 juin 1997, aff. T-504/93)	544
Droits de marque et d'auteur. — Distribution sélective. — Produits de luxe. — Droit du revendeur non agréé de faire des campagnes de publicité. — Limites (CJCE, 4 nov. 1997, aff. C-337/95)	556
Entité chargée de la protection de l'environnement. — Prérogative de puissance publique. — Entreprise (non) (CJCE, 18 mars	538
Marque. — Commerce parallèle. — Réétiquetage de bouteilles de whisky. — Conditions (CJCE, 11 nov. 1997, aff. C-349/95)	559
Obligation de motivation. — Rejet d'une plainte contre le règlement intérieur d'une coopérative agricole. — Décision allant plus loin que les décisions précédentes. — Obligation de motivation particulièrement explicite (TPICE, 14 mai 1997, aff. T-70/92,	534
Plainte ne débouchant pas sur une décision. — Cessation de l'infraction à la suite de l'instruction. — Absence de droit d'obtenir une décision (Règl. n° 17, art. 3). — Pouvoir de la Commission de donner suite à une plainte. — Intérêt communautaire apprécié en opportunité (absence). — Prise en compte de la manière dont la Commission utilise des ressources limitées (TPICE, 15 janv.	532
Produits agricoles. — Applicabilité de l'article 85 (TPICE, 14	534
Référé. — Sursis à exécution. — Appréciation de l'urgence et du préjudice irréparable (TPICE, 26 févr. 1997, aff. T-191/96 R) 5	533
Système de certification comme entente. — Notion d'entreprise (TPICE, 22 oct. 1997, aff. T-213/95 et 18/96)	541

Traités internationaux	
Convention de Berne du 19 septembre 1979 sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. — Valeur dans le système juridique italien. — Exécution d'obligations internationales par les Régions. — Moyens de capture non sélectifs. — Filets maillants dérivants (C. const. 16 mars 1990. — TA rég. du Latium, 22 avr. 1992)	433
Convention européenne des droits de l'homme et Pacte sur les droits civils et politiques. — Rang dans le système juridique italien des lois y donnant exécution vis-à-vis de lois adoptées postérieurement. — Droit de l'accusé à être informé dans une langue connue (C. const. 19 janv. 1993)	432
Transports internationaux	
Transport aérien. — Convention de Varsovie du 12 octobre 1929. — Efficacité dans l'ordre juridique interne de la loi du 19 mai 1932, nº 841, d'exécution de la Convention de Varsovie. — Loi ordinaire postérieure dérogeant à celle donnant exécution à la Convention. — Questions de légitimité constitutionnelle par rapport aux articles 3 et 12 de la Constitution. — Constitutionnalité de la loi d'exécution se conformant à un traité non encore entré en vigueur (C. const. 6 juin 1989)	454
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DU TRIBUNAL ET DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPENNES, par Michel Aurillac, Claude J. Berr, Jean-Marie Bischoff, Yves Gautier, Marie-Angèle Hermitte, André Huet, Monique Luby, Rostane Mehdi	463
Concurrence	
Affectation du commerce interétatique. — Effet sensible. — Contribution significative des contrats litigieux au cloisonnement du marché résultant d'un grand nombre de contrats similaires (TPICE, 14 mai 1997, aff. T-77/94)	534 547
Brevet. — Certificat complémentaire de protection. — Nécessité d'un brevet de base et d'une autorisation de mise sur le marché obtenus dans le même Etat (CJCE, 12 juin 1997, aff. C-110/95)	553
Brevet. — Certificat complémentaire de protection. — Pluralité de brevets pour un même produit pharmaceutique. — Conditions d'octroi du certificat . — Nécessité d'une copie de l'autorisation de mise sur le marché, simple condition de forme. — Obligation pour le titulaire de l'AMM de délivrer la copie (non). — Faculté pour l'autorité nationale compétente de refuser l'octroi du certificat en l'absence de copie (non). — Obligation de coopération entre les différentes autorités nationales (CJCE, 23 janv. 1997, aff. C-181/95)	551

Droit communautaire	
Impôt d'enregistrement. — Emission d'obligations sociétaires. — Droit communautaire et droit national. — Applicabilité immédiate du droit communautaire. — Inadmissibilité d'une question de légitimé constitutionnelle (C. const. 18 avr. 1991)	435
Régions. — Articles 11 et 117 de la Constitution. — Respect des obligations communautaires. — Règlements CEE nº 822/87 et 1325/90 en matière vinicole. — Délibération législative du Conseil régional en contrariété avec un règlement communautaire (C. const. 10 nov. 1994)	444
Droit de la mer	
Intervention sur des navires étrangers en haute mer. — Trafic de stupéfiants. — Conventions sur les stupéfiants de 1961 et de 1988. — Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 (CA Palerme, 1 ^{er} juin 1992)	443
Immunité d'exécution	
Biens d'un Etat étranger. — Loi du 15 juillet 1926, nº 1263. — Autorisation du Ministre italien de la justice. — Vérification de la condition de réciprocité. — Violation de l'article 24 de la Constitution. — Illégitimité de la loi (C. const. 15 juill. 1992)	459
Nationalité	
Loi de 1983 sur la nationalité, article 4, 2 ^e alinéa. — Attribution de la nationalité italienne au conjoint étranger d'un ressortissant italien par réclamation. — Opposition du gouvernement. — Délai maximum (Cass. ch. mixte, 7 juill. 1993)	447
Organisations internationales	
Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. — Résolution n° 713 (1991) portant embargo des fournitures militaires à la Yougoslavie. — Effets dans le système juridique italien. — Absence d'effet dans une affaire pénale (T. Trieste, 24 déc. 1993. — Cass. pén. 28 sept. 1994)	441
Responsabilité extracontractuelle	
Actes de concurrence déloyale. — Loi applicable. — Article 25, 2 ^e alinéa, des dispositions préliminaires du Code civil. — Lieu de l'action dommageable différent du lieu où le dommage est survenu. — Application de la loi de ce dernier pays (T Milan, 19 juill. 1993)	452
Succession d'Etats	
Traités internationaux. — Traité d'extradition entre l'Italie et la Yougoslavie. — Inapplicabilité à la Croatie (CA Turin, 2 juill. 1993)	438

TABLE TRIMESTRIELLE

1998 (125e année). - Avril - Mai - Juin

Doctrine

« Rétablissement du droit du sol » et réforme du droit de la nationalité (Commentaire de la loi n° 98-170 du 16 mars 1998), par Hugues FULCHI-RON	343 389
Jurisprudence	
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ITALIENNE par Tullio TREVES, Nerina BOSCHIERO et Roberta CLERICI	431
Adoption	
Adoption plénière d'un enfant par un seul adoptant. — Loi italienne sur l'adoption du 4 mai 1983, nº 184. — Interdiction. — Convention de Strasbourg de 1967 sur l'adoption d'enfants. — Effets (C. const. 16 mai 1994)	449
Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 17. — Clause de prorogation de compétence en faveur du juge anglais contenue dans un accord entre une société anglaise et une société italienne différente de celle qui accomplissait le contrat de fourniture. — Article 5, point 1. — Détermination du lieu d'exécution de l'obligation contractuelle servant de base à la demande. — Article 5, point 3. — Action de concurrence déloyale intentée par une société italienne envers une société anglaise. — Appauvrissement patrimonial en Italie du sujet lésé (Cass. SU, 9 juin 1995)	457
Divorce	
Loi applicable. — Epoux de nationalité différente. — Absence de résidence et de domicile communs. — Loi du lieu de la célébration du mariage (T. Alessandria, 1er févr. 1993)	450

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

par

EDOUARD CLUNET

Continué

de 1923 à 1948

par

ANDRE PRUDHOMME

de 1950 à 1993

par

BERTHOLD GOLDMAN

Directeur:

PHILIPPE KAHN

Sous le haut patronage de

P. BELLET, J.-D. BREDIN, J. DEHAUSSY
P. DRAI, M. GAUDET, M. LONG,
M. MARTIN, B. OPPETIT †, R. PINTO, S. ROZÈS,
J. VASSOGNE, P. WEIL



141, rue de Javel 75747 PARIS Cedex 15

1998

Journal publié avec le concours du CNRS

Diplômes professionnels. — Directives n° 86/457 et n° 93/16 CEE. — Formation spécifique en médecine générale. — Droits acquis avant le 1 ^{er} janvier 1995 (CJCE, 16 oct. 1997, aff. jtes C-69/96 à C-79/96)	5
Discrimination en raison de la nationalité. — Cautio judicatum solvi. Article 6, paragraphe 1, du Traité. — Interprétation (CJCE, 20 mars 1997, aff. C-323/95)	5
Discrimination en raison de la nationalité. — Cautio judicatum solvi. — Double nationalité. — Article 6, paragraphe 1, du Traité. — Interprétation (CJCE, 2 oct. 1997, aff. C-122/96)	5
Discrimination en raison de la nationalité. — Immatriculation d'un navire. — Activité économique. — Activité de loisir. — Condition de nationalité du propriétaire. — Articles 6, 48, 52 et 58 du Traité (CJCE, 12 juin 1997, aff. C-151/96. — 27 nov. 1997, aff. C-62/96)	5
Discrimination en raison de la nationalité. — Prestations d'orphelin. — Service militaire. — Article 6 du Traité. — Règlement n° 1612/68, article 7. — Applicabilité (CJCE, 25 juin 1997, aff. C-131/96)	5
Discrimination en raison de la nationalité. — Procédure pénale. — Utilisation du titre de civilité. — Article 6 du Traité. — Pertinence de la question. — Incompétence (CJCE, 9 oct. 1997, aff. C-291/96)	50
Discrimination en raison de la nationalité. — Transport par route. — Dispositions nationales d'exécution. — Caution obligatoire pour les non-résidents. — Article 6, paragraphe 1, du Traité. — Interprétation (CJCE, 23 janv. 1997, aff. C-29/95)	50
Entrée et séjour dans l'Union. — Libre circulation des personnes. — Dérogations. — Droit d'entrée. — Voies de recours. — Directive n° 64/221 du 25 février 1964 (articles 8 et 9, paragraphe 2) (CJCE, 17 juin 1997, aff. jtes C-65/95 et C-111/95)	5
Liberté d'établissement. — Article 52 du Traité. — Société. — Imposition sur le revenu d'une succursale. — Ventilation du revenu (CJCE, 15 mai 1997, aff. C-250/95)	5
Liberté d'établissement. — Libre prestation des services. — Résidences pour personnes âgées. — Absence de but lucratif. — Articles 52, 58 et 59 du Traité (CJCE, 17 juin 1997, aff. C-70/95)	5
Libre circulation des personnes et des services. — Service du placement des travailleurs. — Monopole légal. — Articles 48, 52 et 59 du Traité. — Situation purement interne (CJCE, 16 janv. 1997, aff. C-134/95)	5
Libre circulation des travailleurs. — Article 48 du Traité. — Directive n° 68/360 (articles 4, 8, paragraphe 2 et article 9, paragraphe 1) du 15 octobre 1968. — Manquement (oui) (CJCE, 20 févr. 1997, aff. C-344/95)	5
Libre circulation des travailleurs. — Articles 5 et 48, paragraphe 2 du Traité. — Lecteurs de langue étrangère. — Accès aux cours et suppléances universitaires. — Discrimination (non) (CJCE. 20	3.
nov. 1997, aff. C-90/96)	51

400282